





Les vingt numéros suivants gagnent chacun 500 francs :

486.488 56.038 1.583.504 137.042  
1.504.383 1.040.484 709.083 3.671.331  
1.702.372 3.106.209 189.915 822.869  
3.058.078 2.697.286 2.679.333 1.542.440  
2.798.910 8.023.805 2.669.613 3.726.332

### Petites Nouvelles

Le lieutenant Lacroix, dont les journaux ont signalé la disparition, a été retrouvé et a regagné son régiment.

— A l'occasion du 4<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Zola, le comité de la Ligue des Droits de l'Homme s'est rendu dimanche à 4 heures au cimetière Montmartre, pour déposer une couronne sur la tombe de l'écrivain ; lundi a eu lieu le pèlerinage annuel à Médan.

— La clôture du Congrès socialiste de Mannheim a été prononcée. MM. Bebel et Singer ont été réélus présidents.

— Le bruit court que la santé du pape laisse à désirer ; à son ancienne goutte, s'ajouterait un épouvement nerveux.

— M. Denys Cochin, député de Paris, vient d'informer le ministre des affaires étrangères, que dès la rentrée de la Chambre, il lui poserait une question sur les affaires de la Crète.

## CHRONIQUE LOCALE

### Notre nouveau Feuilleton

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à dater d'aujourd'hui nous commençons la publication, en feuilleton, du grand roman d'Henri de Balzac

### Ursule Mirouët

## CAHORS

### Société Générale

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Cazes, chef de bureau à la Société Générale du Lot est nommé directeur de la succursale d'Argenton (Indre).

Nous sommes heureux d'adresser à M. Cazes, nos plus vives félicitations pour cet avancement bien mérité.

### Brevet élémentaire

Lundi et mardi ont eu lieu les examens du Brevet élémentaire pour les garçons.

20 aspirants ont pris part à ces examens : 9 ont été admissibles. Ce sont : MM. Arpaillanger, Baldés Antoine, Baldés Henri, Bories, Brugnières, Labrunie, Montin, Périé Gustave.

Les 8 candidats ci-dessus cités ont subi avec succès les 2<sup>e</sup> épreuves écrites et sont déclarés admis à subir les épreuves orales. Les examens continuent.

### Médaille militaire

Parmi les sous-officiers qui ont été décorés de la médaille militaire à l'occasion du voyage du Président de la République à Agen, nous relevons le nom de M. Delbreil sous-officier au 7<sup>e</sup>.

### Nécrologie

M. Durand, commis des Postes et Télégraphes, a eu la douleur de perdre sa mère. Sur la volonté expresse de la défunte, les obsèques, qui ont eu lieu ce matin, ont été purement civiles.

Nous prions M. Durand d'agréer nos bien vives condoléances.

### Dépôt de Remonte d'Aurillac

Le comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de quatre ans et au-dessus à Gramat, jeudi 18 octobre, à huit heures du matin, place du Marché.

### Conférences agricoles

Dimanche prochain, 7 octobre courant, M. Quercy, Professeur départemental d'Agriculture, fera deux conférences publiques.

A Cabrerets, à 9 heures du matin, sur la crise agricole et les moyens d'y remédier.

A Marcihac, à 2 heures 1/2 du soir, sur les associations agricoles de prévoyance.

### Suspension de maire

Par arrêté préfectoral, M. Ayrolles, maire de Bretenoux est suspendu de ses fonctions.

Le maire de Bretenoux refusait, en dépit des réglemens et des observations préfectorales de convoquer la Commission du bureau de bienfaisance de la commune de Bretenoux.

### Abattoir

Lundi matin, M. Pagès, vétérinaire inspecteur des viandes d'époucharie, a fait enfouir à l'abattoir la viande d'un porc reconnue impropre à la consommation.

## PAR RICOCHET !

Le journal de l'ex-percepteur a publié, dimanche, un entrefilet contre M. Cocula, car la présence de l'honnête et vaillant sénateur au banquet de Castelnaud n'a pas plu à l'organe des sénateurs renégats et de M. Munin-Bourdin.

M. Cocula averti, ne peut manquer à l'avenir, quand il voudra assister à une fête démocratique, de demander l'autorisation à l'ex-percepteur.

Mais dans cet entrefilet contre M. Cocula, nous avons cru trouver l'estampille du mécontent législatif dont le parti républicain ne veut pas.

Nous nous sommes donc amusés à paraphraser la critique consacrée à M. Cocula par l'organe de l'ex-percepteur et nous la renvoyons au député provisoire de Cahors.

Nous avons estimé trop faibles les ressources de notre esprit pour pouvoir faire une réponse directe, originale, à l'auteur de l'entrefilet dédié à M. Cocula, et nous avons cru qu'il était préférable d'emprunter l'esprit de notre adversaire, — dont tout le monde connaît l'inépuisable faconde !

Son esprit est suffisant pour deux. Et le député provisoire de l'arrondissement de Cahors pourra ainsi, mieux apprécier la verve qu'il a déployée contre notre ami, le ferme républicain Cocula : quand il verra paraphrasés contre lui sa prose parue dans l'organe de l'ex-percepteur, il en sera certainement très flatté, car il constatera que l'on sait, ici, reconnaître et apprécier son esprit !!!

### A M. Cocula

(Du journal de l'ex-percepteur.)

La chaleur communicative des banquets ne vaut rien à M. Cocula, et nous nous permettrons de lui recommander à l'avenir plus de circonspection. Il nous serait très désagréable de lui rappeler certain langage bien différent de celui qu'il a tenu à Castelnaud et de lui faire comprendre que le rôle qu'on lui fait jouer ne peut que le compromettre bien inutilement.

Si son désir est de passer au premier rang de l'actualité, son désir sera exaucé et à notre tour, sans faiblesse, mais avec une correction dont M. Cocula paraît s'être départi, dimanche dernier, nous lierons conversation avec lui.

M. Cocula ne peut pas, ne doit pas oublier dans quelles conditions les portes du Luxembourg se sont rouvertes devant lui, la faible différence des voix qui se portèrent sur lui et sur M. Pauliac. Il ne doit pas oublier davantage que quelles que soient les divergences qui peuvent exister, il n'a pas le droit de morigéner dans les termes où il l'a fait, les nombreux républicains groupés autour de MM. Béral, Rey et Munin-Bourdin, et que si sa présence au banquet de Castelnaud était discutée, la leçon qu'il a prétendu pouvoir donner est absolument inacceptable.

Comment c'est vous, M. Cocula, vous qui êtes allé dire que l'élection du 6 mai chassait l'arrondissement de Cahors de la grande famille républicaine !

C'est vous qui n'avez pas hésité à lancer cet outrage à tant de républicains qui suivent l'armée de M. de Monzie, luttèrent avec MM. Béral et Rey et affirmèrent, sur le nom de M. Munin-Bourdin, leur volonté de ne pas se lancer dans une aventure dont M. de Monzie était le héros improvisé !

Vous vous êtes trompé, M. Cocula. Et pour bien saisir votre erreur, vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur l'état-major qui vous entourait.

Nous vous prions de constater que les premiers coups sont partis de votre côté, et comme nous ne sommes pas d'humeur à supporter plus longtemps toutes ces ridicules excommunications, c'est devant le parti républicain tout entier que nous exposons la querelle. Nous parlerons net. Qu'avez-vous donc à faire à Castelnaud ?

Dans ce journal où notre sympathie ne vous fit pas défaut, mais qui n'est pas prêt de quelque temps encore à recevoir vos leçons, il nous serait pénible de vous rappeler votre rôle.

Et laissez-nous vous le dire tout de suite, cet appel adressé par vous aux républicains de se grouper autour du « jeune et actif conseiller général de Castelnaud » nous laisse quelque peu rêveurs, et singulièrement déconcertés.

En tous cas, il eût été tout à fait prudent de ne pas oublier que vous parliez devant M. Pauliac, que M. Costes n'était pas là et que vous aviez en face de vous... M. de Monzie.

### CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 2 octobre.

Le Conseil Général du Lot s'est réuni mardi matin à 10 heures.

La séance est ouverte à 10 heures 1/2 sous la présidence de M. Pauliac.

M. Daffas procède à l'appel nominal.

Étaient présents : MM. Pauliac, Daffas, Cocula, Rey, Malvy père, Malvy fils, Costes, Relbief, Talou, Peyrichou, de Monzie, Combarieu, Murat, Iscard, Boyer, Couderc, Béral.

M. le Préfet assiste à la séance. M. Rey demande à faire une rectification au procès-verbal de la dernière séance, au sujet du rapport relatif au chemin de Catus à Salviac.

### A M. Munin-Bourdin

La chaleur communicative des dîners pantagruéliques, qu'à défaut de banquets démocratiques, on lui sert dans les maisons huppées de la Réaction, ne vaut rien à M. Bourdin. Il nous serait très désagréable de lui rappeler la multitude des propos inconsidérés qu'il a tenu en tous temps et en tous lieux et de lui faire comprendre que le rôle qu'on lui fait jouer ne peut que le ridiculiser encore bien inutilement.

Si son désir est de passer au premier rang de l'actualité, son désir sera exaucé et, à notre tour, sans faiblesse, mais avec une correction dont M. Bourdin paraît s'être départi dans l'article du journal de l'ex-percepteur de dimanche dernier, nous lierons conversation avec lui.

M. Bourdin ne peut pas, ne doit pas oublier dans quelles conditions les portes du Palais-Bourbon se sont rouvertes devant lui, la répugnance que 12000 républicains de l'arrondissement manifestèrent pour sa candidature d'hypocrisie républicaine. Il ne doit pas oublier davantage que, quel que soit son désir de domination, il n'a pas le droit de morigéner dans les termes où il l'a fait, le sénateur de Gourdon et l'armée des républicains groupés autour de Cocula, Malvy, Pauliac, de Monzie, Darquier, et que, si son exclusion de tous les banquets vraiment républicains est compréhensible, la leçon qu'il a prétendu donner est absolument inacceptable.

Comment c'est vous, M. Bourdin, vous qui êtes allé écrire que l'élection du 6 mai vous avait fait entrer dans la grande famille républicaine de l'arrondissement de Cahors !

C'est vous qui n'avez pas hésité à lancer cet outrage au parti républicain tout entier qui fut l'armée de M. de Monzie et affirma sur son nom, sa volonté de ne pas se lancer dans une aventure dont vous étiez le héros improvisé !

Vous vous êtes trompé, M. Bourdin. Et pour bien saisir votre erreur, vous avez qu'à jeter un coup d'œil sur l'état-major qui vous entoure à Cahors et dans les communes de l'arrondissement.

Nous vous prions de constater que les premiers coups sont, depuis longtemps, partis de votre côté, et comme nous ne sommes pas d'humeur à supporter plus longtemps toutes vos ridicules attaques, c'est devant le parti républicain tout entier que nous continuerons à exposer la querelle. Nous parlerons net : vous n'étiez pas à Castelnaud ; serez-vous au Congrès républicain du 7 octobre ?

Dans ce journal où notre sympathie privée ne vous fit pas défaut, mais qui n'est pas prêt de quelque temps encore, à recevoir vos leçons, il nous serait pénible de vous rappeler votre rôle.

Et laissez-nous vous le dire tout de suite, les appels adressés aux républicains de se grouper autour d'un député bonaparte-mélino-clérico-funisto-réactionnaire nous laisse quelque peu rêveurs et singulièrement déconcertés.

En tous cas, il eût été tout à fait prudent de ne pas oublier que vous écriviez à M. Cocula et que vous aviez bien en face de vous... le Parti Républicain.

chemin de Catus à Salviac, dit qu'il ne comprend pas le sens de cette rectification, ni la pensée qui se cache dans le ténébreux langage de M. Rey.

C'est toujours le système de M. Rey : parler sans dire ce qu'il veut, ce qu'il pense.

M. de Monzie raille spirituellement le pathos du sénateur.

Quelle est donc la formule qui, de l'avis de M. Rey doit remplacer celle qui a été employée par M. de Monzie quand il soumit les conclusions du rapport au vote du Conseil général.

Du reste, c'était son droit de rapporteur de présenter les conclusions comme bon lui semblait, comme c'était le droit au Conseil de les rejeter ou de les approuver.

Mais M. Monzie croit comprendre malgré le peu de sens des observations de M. Rey, que celui-ci se livre à quelque petite manœuvre de procédé très douteux.

Et puis, quant à la chicane soulevée par M. Rey, celui-ci seul est affirmatif : M. de Monzie ne se souvient pas exactement si les conclusions qu'il a présentées et qui ont été votées sont telles que l'indique M. Rey : nul n'est obligé, dit le Conseiller général de Castelnaud de croire M. Rey sur parole.

M. Rey ne bronche pas.

M. Cocula appuie l'observation de M. de Monzie : M. Rey demande que les observations qu'il vient de présenter soient insérées au procès-verbal.

Et cette discussion oiseuse, stupide, sans portée autre que de prolonger inutilement la séance, est enfin close.

Le Conseil se réunit dans les diverses commissions.

Et la séance est levée à 11 heures 1/2.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Pauliac.

Lecture du procès-verbal de la séance du matin est donnée.

La séance continue.

### Fore

La foire du 1<sup>er</sup> octobre a été assez importante. Voici les divers cours : Bœufs gras, de 28 à 30 fr. les 50 k. Vaches grasses, de 25 à 27 fr. les 50 kilos.

Attelages, de 350 à 800 fr. la paire. Moutons gras de 0,65 à 0,70 le kilo ; Agneaux, de 0,70 à 0,75 le kilo.

Brebis d'élevage de 18 à 25 fr. pièce. Halle : Blé en vente 100 hectolitres environ vendus 80 fr. ; prix moyens 18 fr. l'hectolitre.

Mais en vente 80 hectolitres, vendus 60 ; prix moyen 14 francs l'hectol. Volailles grasses 0 fr. 70 ; poulets 0,80 ; canards 0,60 ; dindes 0,55 ; lapins privés 0,40 le tout le demi kilo. Lapias de garenne 1,75 à 2 francs pièce ; lièvres 0,90 le demi kilo ; cerfs 1,10 la douzaine ; pommes de terre 4,50 à 5 francs les 80 litres.

Raisins de vendanges de 0,08 à 0,12 le kilo ; raisins de table de 0,20 à 0,25 le kilo.

## Nos DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris, 1<sup>er</sup> octobre, 1 h. 15 s.

### M. Fallières à Mézin

M. Fallières a quitté Agen ce matin à 9 h. 25 ; il n'est arrivé à Mézin qu'à 10 h. 40, par suite de la rupture d'un frein du wagon présidentiel. C'est au milieu du plus grand enthousiasme que le Président a été reçu.

Les réceptions officielles ont eu lieu à la mairie, puis M. Fallières a présidé un banquet au cours duquel il a prononcé un discours.

### Les Boxers

Une dépêche de Chantoung fait prévoir des troubles imminents : 20.000 boxers sont réunis à Tsantschoufa ; un combat a été livré : les soldats les repoussèrent.

### Le député jaune

M. Biétry, député de Brest, a pu quitter Cherbourg dans la matinée sans incident : il est rentré à Paris.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 2 octobre, 1 h. 25 s.

### L'explosion de Roubaix

Lagaise blessé hier à l'explosion de Roubaix a succombé cette nuit ; un autre blessé est dans un état désespéré.

### Le voyage de M. Fallières

M. Fallières après avoir passé la nuit à Loupillon a visité dans la matinée ses propriétés.

### A la Légion d'honneur

Le Conseil de la Légion d'honneur se réunira cette après-midi pour examiner les croix des exposants de St-Louis, Liège et autres décorations en suspens.

### Les grèves

Une dépêche de Pamiers annonce que le calme est revenu. Les métallurgistes semblent avoir renoncé à la violence.

AGENCE FOURNIER.

### Arrondissement de Cahors

#### Labenque

Les républicains radicaux du canton de Labenque se sont réunis le dimanche 30 septembre à 3 heures du soir, dans une salle de la Mairie de Labenque. Ils se sont rendus au nombre de 4 à 500 et ont fondé un comité radical socialiste affilié au Grand Comité de la rue de Valois à Paris, ayant son siège à Labenque.

A l'unanimité des membres présents le bureau a été ainsi composé : Président : M. Guilhem, Maire de Labenque. Vice-Présidents : D. Cazes, Maire de Fontaines et Sicard Edouard, Maire de Montdourmer.

Secrétaire, Deltail Pierre, Conseiller Municipal. Secrétaire adjoint : Guilhem Charles. Trésorier : Labie Jean.

Assesseurs : les conseillers municipaux républicains de la commune de Labenque : Deltail François, Bach Antoine, Cammas Joseph, maçon et Ségy François, menuisier.

Le bureau communal de Labenque a été ainsi formé :

Président : Guilhem, Maire. Vice-Président : Capmas Georges et Guiraudies Antoine, Conseillers Municipaux.

Secrétaire : Deltail Pierre. Trésorier : Labie Jean.

On a, immédiatement après la formation du bureau, désigné les délégués devant représenter le Comité à la réunion générale des Comités de l'arrondissement qui aura lieu à la Mairie de Cahors le 7 Octobre prochain.

Voici les noms des délégués par communes.

Labenque. — Guilhem, Maire, Capmas Georges, Deltail Pierre, Deltail François, Boisset Alcide, Barel, limonadier.

Fontaines. — Docteur Cazes, maire, Alaux, adjoint, Alméras, conseiller municipal.

Cieurac. — Moisset Adrien, Barel Benoît, l'aganeil Guilhaume.

Vaylats. — Bru Louis, maire, Conté François, adjoint et Bru Arthur.

Laburgade. — Lalande, Galan, conseiller municipal.

Flaujac. — Cabaynes Alexandre, conseiller municipal et Bordes Pierre.

Montdourmer. — Sicard Edouard, maire, Vayset Ernest, Barthes François.

Cremps. — Couffin Paul, Rouellé et Cubaynes Edouard.

Bach. — Lacoste, percepteur, Escrouzailles Auguste et Theil Jules.

Escamps. — Fraysse Jean, Roques, maire et Guiral Elie.

Belfort. — Cagnac, conseiller municipal, Selves J. Pierre, Fournié, J. Louis et Galtié Achille.

Aujols. — Bach Marcellin, maire et Belmont Marcellin.

Belmont. — Pouzergues Sylvestre et Artoux.

#### Vers

Election municipale complémentaire. — Une élection municipale complémentaire a eu lieu dimanche dernier à Vers.

Ont obtenu : MM. Emile Cambornac, radical 118 v., élu Pinède, radical, 104 Théron, réactionnaire, 92 Casté, réactionnaire, 91

L'adjoint, furieux du résultat, a refusé de proclamer les élus.

Il a également refusé de brûler les bulletins qu'il aurait apportés hier à la préfecture avec des procès-verbaux non signés ?

Comité Républicain radical. — Le comité s'est réuni dimanche après le scrutin et a désigné MM. Borredon Pierre et Cambornac Léon comme délégués au Congrès du 7 octobre.

#### Cours

Election municipale complémentaire. — Dimanche, M. Para, radical a été élu, sans concurrent, en remplacement de M. Iches, démissionnaire.

### Arrondissement de Figeac

#### Aynac

Tournée électorale. — C'est jeudi 27 qu'accompagné de MM. Pezet maire de Figeac, Loubet avoué, Pradelle ex-conseiller d'arrondissement, L. Laparra et Reygasse pharmacien à Lacapelle-Marival, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de Monsieur Bécays notre sympathique candidat aux élections du 21 octobre, venu à Aynac pour y développer son programme.

Quoique tardivement connue la nouvelle de son arrivée s'est rapidement répandue et une centaine d'électeurs au moins ont tenu à entendre la parole du grand orateur que se révèle Monsieur Bécays aux yeux de tout le monde.

Je ne le suivrai pas dans les développements très étendus des questions qu'il nous a traitées de main de maître. Je ne peux donner ici qu'un résumé très succinct des principaux passages de sa belle harangue.

Il est heureux nous dit-il tout d'abord de se trouver parmi cette phalange de sincères démocrates dont le noyau toujours grandissant au milieu des plus rudes épreuves et le flot toujours montant des convictions républicaines font présager pour l'avenir de plus éclatantes victoires.

Partisan résolu de la marche en avant vers un idéal de justice et de progrès social, ne craignons pas nous dit-il d'aller trop vite, l'heure des réformes a sonné,

la République n'a plus à se défendre, elle doit agir ; le peuple est en droit d'attendre de ses représentants, les réformes depuis si longtemps promises. Quelques-unes ont été enfin réalisées mais il reste encore beaucoup à faire. La réaction anéantie aux dernières élections ne peut plus être un obstacle aux grandes réformes démocratiques, elle n'ose plus relever la tête. Nous donnera-t-elle un candidat ? Nous n'en savons rien encore. Nous avons tous à le désirer, notre mérite en serait plus éclatant. Ce qu'il y a de certain c'est que n'ayant plus comme autrefois pour la servir cette question des inventaires qui parmi vous fit tant de bruit, elle essaiera encore de faire croire à la fermeture de nos églises, ce que MM. Clémenceau et Briand viennent de nier catégoriquement.

La loi de Séparation doit recevoir sa complète application car sa libération garantit à chacun le libre exercice de son culte, et si Rome qui a accepté, il y a trente ans, en Allemagne une séparation bien moins libérale que la nôtre, ne veut pas aujourd'hui se soumettre à la loi française, c'est qu'elle cherche par tous les moyens à déchaîner en France une guerre religieuse, qui saura être évitée par la sagesse de notre gouvernement.

Parlant de l'impôt sur le revenu, M. Bécays, nous fait ressortir, avec une compétence digne de tous éloges, que c'est seulement par l'impôt progressif qu'on peut parvenir à une juste répartition des charges publiques qui pèsent sur l'agriculture. Il l'oppose à la proportionnalité qui sous une apparence trompeuse d'égalité fait retomber sur le petit contribuable une part d'impôt exagérée eu égard à l'ensemble de ses facultés, ne tenant pas suffisamment compte de la différence qui existe entre celui qui possède de gros revenus et le modeste père de famille qui souvent sans ressources est obligé de subvenir aux besoins d'une nombreuse famille.

Passant ensuite aux monopoles, il nous fait remarquer les avantages que nous procurent les monopoles fiscaux (tabacs et communications postales) et ce qu'il rapporterait au profit du trésor certains autres que nous devons établir, tels les sucres et les pétroles, tout en ayant soin cependant de ne pas pousser trop loin la série des monopoles et éviter ainsi de faire de l'état une collectivité.

Inutile de dire que des applaudissements frénétiques ont souvent interrompus les paroles de l'orateur et que chacun a emporté la meilleure impression de notre jeune et vaillant candidat.

Léon CADIERGUES.

#### Fournagnac

Les élections. — Mardi dernier, M. Bécays, notre sympathique candidat est venu nous exposer son programme. Il a été reçu par le Maire assisté de presque tout son conseil, car il manquait naturellement les esprits forts de l'assemblée municipale, ceux qui se donnent hypocritement l'étiquette républicaine et qui combattent en dessous notre gouvernement. Nous avons fait sans eux, et c'est devant de nombreux et fermes républicains que notre futur député a développé dans un langage clair et précis ses idées. Il a surtout insisté sur les deux grandes réformes sociales qui sont devenues nécessaires : l'impôt sur le revenu et les monopoles. Il a fait comprendre à nos braves travailleurs que ce n'est que par ces moyens qu'ils arriveront à être dégrevés des lourds impôts fonciers qui les écrasent. Tous l'ont bien compris et c'est par des applaudissements répétés que son discours a été accueilli. L'impression qu'il a produite est excellente et c'est encore une fois que la réaction sera écrasée aussi bien chez nous que dans tout l'arrondissement de Figeac, qui restera ainsi, comme toujours, le porteur drapeau des idées de justice et de liberté !

#### Lauresnes

Le 20 septembre, M. Bécays, que le Congrès de Figeac a désigné comme seul candidat du parti républicain aux élections, a rendu visite aux communes de St-Hilaire-et-Bessonies, ainsi qu'à la vaillante population de Lauresnes, qui s'était portée à sa rencontre drapeau et musique en tête.

Notre futur député était accompagné de MM. Pauliac, conseiller général, Magès, conseiller d'arrondissement et M. Loubet avoué à Figeac.

A sa descente de voiture, viennent le saluer MM. le Maire, Couderc adjoint et les membres du Conseil, Gasquet, Venrie, Amajieu, Couderc, Boussac, Bos et Laborie, ainsi que de nombreux électeurs qui à la nouvelle du passage de M. Bécays ont abandonné leurs champs.

Arrivé à la mairie, M. Pauliac, toujours avec sa bonhomie nous présente notre futur député, confiant qu'il est, dit-il, dans le scrutin qui va s'ouvrir et donne la parole au candidat qui, durant l'heure, entretient ses électeurs des réformes et des lois qu'il faudra voter.

Parlant de la loi de Séparation, il fait entrevoir à nos paysans (qui d'ailleurs sont loin d'être des fanatiques) la manivaise foi du clergé et des cléricaux.

L'impôt sur le revenu, il le votera global et progressif.

Des traités ouvriers, il est partisan qu'elles s'étendent à l'humble travailleur des champs.



M. Bécays traite aussi la question des monopoles, sucres et pétroles. Chaleureusement acclamé, notre futur député quitte la mairie de Laurettes se rendant à St-Cirgues où de nombreux électeurs l'attendent.

P. S. — Au moment de l'arrivée de M. Bécays, l'apparat juché sur sa mule triomphante et pleine d'allégresse, notre congréganiste sœur Constance, venant malgré la loi laïque reprendre son poste d'institutrice et continuer comme par le passé et de concert avec notre digne abbé, un enseignement clérical.

### Chez nos voisins

#### Lot-et-Garonne FUMEL

Repos hebdomadaire et... autre chose

Les patrons boulangers se conformant à l'expression de la loi qui veut que chaque travailleur ait un jour de repos par semaine, ont pris une bonne et heureuse détermination en accordant à leurs ouvriers ce que la loi exige.

Les patrons coiffeurs donnent à leurs ouvriers la journée du lundi. Les patrons maréchaux-ferrants doivent se réunir pour arriver à une bonne entente dont ne pourront que bénéficier leurs ouvriers.

La plupart des maisons de Fumel sont déjà entrées dans la bonne voie en réduisant les heures de travail de leur personnel. Tout ceci est d'un bon augure et semble nous mener pour un avenir très prochain, des esprits plus conciliants pour aborder les projets d'entente qui doit exister entre patrons et ouvriers.

Là, pourtant n'est pas le but de notre article! Indirectement soit, mais toujours visés par les communications plus ou moins spirituelles qui ont paru dans votre journal, nous serions heureux de connaître l'opinion de ces républicains intègres qui nous accablent de leurs procès. Nous serions heureux de savoir, si les auteurs de ces attaques contre la municipalité et contre le Comité, ont accordé chez eux le repos hebdomadaire?

En pareille matière, la fierté ne doit pas exclure la franchise, et, l'amertume d'un seigneurial passé politique ne peut ternir le sentiment, au point de se croire être le seul républicain quand on ne l'est pas du tout.

Nous savons que l'esprit républicain pénètre difficilement dans certains esprits. Nous savons qu'il est dur à certains volontés autocrates, de se façonner aux exigences légitimes que réclame un état social qui se transforme.

Tant que la République ne fut qu'une reproduction exacte de la monarchie, nous avons vu ces républicains qui nous critiquent arborer un mérite qui n'existait pas; mais aujourd'hui que nous atteignons l'ère du progrès et des concessions réciproques, nous apercevons chez eux un certain désappointement qui sans être manifesté ouvertement se laisse facilement reconnaître.

Remontons à la source. Le Comité de Fumel si souvent pris à partie par votre journal est pourtant né pour une raison quelconque?

Nous serions heureux, une fois encore, si celui qui eut la bonne idée première de le constituer par le gain de sa cause, voulait bien nous expliquer les raisons qui le lui font maintenant combattre?

Aucun fumelois n'a encore oublié que le comité fut d'abord constitué pour préserver une municipalité du naufrage, que le naufrage arriva malgré les secours du comité, et que l'un et l'autre sombrèrent.

Le comité s'est reformé, il vit grâce à sa nouvelle paternité qui est celle d'un ferme et bon républicain, M. Belhomme,

notre sympathique sénateur et abordable conseiller général.

Si le comité à sa première origine n'a pu accorder toutes les satisfactions que les intéressés espéraient de lui, nous ne voyons aucune raison valable de le dénigrer, car les membres qui le composent sont des républicains qui ne feront jamais mauvais accueil aux lois que décrète le gouvernement de la République.

Nous concevons dans ce comité, que l'on a tant blagué, une République large, démocratique, libérale. Nous concevons que dans cette République, une place, si petite soit-elle, doit être réservée aux déshérités de la vie, à ceux que la fatalité semble poursuivre, à ceux que de trop grandes charges accablent.

Nous voulons et désirons cela pour démontrer que le programme républicain n'est pas un vain mot chez nous et pour prouver à certains politiques exclus, que nous ne sommes pas comme eux des républicains de surface.

Si la critique leur paraît aisée, la discussion d'où jaillit la lumière nous semble bonne.

A bon entendeur salut?

Un groupe de républicains.

L'Abbé Delarue

A une vieille personne, que je ne recommande pas aux esprits libres, et que je rencontrais à Agen quand la musique de la Garde exécutait les meilleurs morceaux de son répertoire, je demandais à brûle-pourpoint: Eh bien! à propos, ce pauvre abbé Delarue en avez-vous des nouvelles?

Vous comprenez que pour oser poser une pareille question à la plus diabolique des dévotes, il fallait que j'eusse des raisons majeures!

La vieille dame qui avait négligé ses devoirs religieux, non seulement pour entendre, mais aussi pour admirer les plus beaux musiciens du monde, me répondit en joignant les mains:

Oh! le brave et saint homme! Il est mort lâchement assassiné dans l'accomplissement de son saint ministère; et si son corps si souvent sanctifié n'a pas été retrouvé avec sa bicyclette, malgré toutes les prières de l'Eglise et le flair du mage Devah, c'est encore un mystère que nous ne devons pas chercher à approfondir. Pour moi je suis certaine que l'âme du pauvre abbé voltige sereine, sur les nuages toujours bleus, qui sont l'éternel décor du paradis, qui attend toutes les personnes qui pensent comme moi.

Oh! le brave saint homme, continuait-elle en larmoyant! Si jeune, si plein de vie, vous voudriez qu'il ait abandonné la vie si douce d'ecclésiastique, pour celle de voyageur de commerce? Oh! voyons! vous n'y songez plus, ou vous avez l'intention de médire contre ceux qui ont le pouvoir de nous octroyer des billets aller, pour la patrie céleste?

Oh! le brave et saint homme! Ce n'est malheureusement que trop vrai! Il est mort!

Il est bien mort!

Je ne sais ni pourquoi, ni comment, j'eus l'audace d'insister auprès de cette vieille personne habituellement grincheuse, en mehasardant à lui signaler, que l'abbé Delarue n'avait pas été retrouvé à l'état de cadavre; mais que pour son bonheur, il avait été retrouvé dans un état de santé qui prouvait le contraire!

J'eus beau lui affirmer qu'au moment de sa découverte, comme ce moment-ci d'ailleurs, l'abbé Delarue, bien portant, se moquait de tout ce que nous pouvions dire de lui!

Elle ne voulut rien entendre!

J'eus beau lui répéter qu'ayant besoin de compléter son instruction, le bon abbé avait quitté sa cure pour rejoindre une agréable personne chargée de ce soin et que ce simple mais excusable motif, l'avait maintenu dans le rang de ceux qui ne veulent pas mourir encore!

Ce fut peine perdue!

Furieuse, elle me quitta juste au mo-

ment où la musique exécutait brillamment la Marseillaise.

Encore un air qui ne plait pas aux vieilles dévotes!

Son brusque départ me laissa seul dans la foule, j'applaudis vigoureusement la Marseillaise, je pouvais un sincère: vive Fallières, et tranquillement je me rendis chez les bons amis qui m'avaient offert leur cordiale hospitalité!

X.

### MARCHÉS AUX PRUNES

Tombeboeuf (Lot-et-Garonne), 29 septembre. — Apport, 1.500 quintaux. Le tout vendu activement, avec une hausse de 3 à 4 francs sur les cours du marché précédent. Voici les cours pratiqués: Les 40-4, de 56 à 60 fr.; les 50-4 de 46 à 48; les 60-4, de 38 à 40 fr.; les 70-4, de 34 à 35 fr.; les 80-4 de 27 à 29 fr.; les 90-4, de 22 à 24 fr.; les 100-4, de 18 à 20 fr.; les 110-4, de 14 à 16 fr.; les 120-4, de 12 à 13 fr.; fretin, de 8 à 10 fr.; et toutes les 50 kilos.

Laugnac (Lot-et-Garonne), 30 septembre. — Marché bien approvisionné d'excellents fruits; 400 quintaux au moins, vendus aux prix ci-après:

Les 40-5 fruits, de 56 à 58 fr.; les 50-5 fruits, de 42 à 44 fr.; les 60-5 fruits, de 34 à 36 fr.; les 70-5 fruits, de 25 à 28 fr.; les 80-5 fruits, de 22 à 23 fr.; les 90-5 fruits, de 18 à 20 fr.; les 100-5 fruits, de 12 à 14 fr.; les 120-5 fruits, de 9 à 10 fr.; fretin, de 5 à 6 fr. Le tout, les 50 kilos.

Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne) 30 septembre. — Apport, 200 quintaux. Voici les cours pratiqués: Les 40-5 fruits au demi kilo, de 43 à 50 fr.; les 50-5 fruits, de 38 à 48 fr.; les 60-5 fruits, de 29 à 32 fr.; les 70-5 fruits, de 24 à 25 fr.; les petits fruits manquent.

Montaigu de Quercy (Tarn-et-Garonne), 30 septembre. — Apport, 1000 quintaux. Voici les cours pratiqués: Les 50-4 au demi kilo, de 45 à 47 fr.; les 60-4, de 35 à 37 fr.; les 70-4, de 27 à 29 fr.; les 80-4 de 23 à 25 fr.; les 90-4, de 20 à 22 fr.; les 100-4, de 18 à 20 fr.; les 110-4 de 14 à 16 fr.; les 120 de 10 à 12 fr.; fretin, de 8 à 10 fr.

### Bibliographie

#### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 Rue de Paris, 6. — Sommaire du 30 septembre 1906.

Gustave Tondouze; madame Lambelle. — Jean Pommerol: Voyage circulaire. — Henryk Stenke-wicz: Quo Vadis. — Paul Féval: Chasse aux traites. — Variétés: la Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualité etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

#### Lectures pour Tous

Les revues heureuses n'ont pas d'histoire. Aussi le passé des Lectures pour Tous, qui entrent triomphalement dans leur neuvième année, peut-il se résumer en quelques mots: « Elles allèrent de succès en succès. » A quoi tient cette vogue sans précédent? A ce fait que la merveilleuse Revue de la Librairie Hachette et C<sup>ie</sup> est elle-même une publication sans précédent comme sans analogie. Abordant tous les sujets: actualité, histoire, science, beaux-arts, récits de voyage, l'atrayante revue réalise, par la variété de ses articles d'information ou de grand reportage, par l'abondance de ses saisissantes illustrations documentaires, par l'intérêt poignant de ses romans, nouvelles, fantaisies, le type accompli de la Revue moderne s'adressant vraiment à tous les lecteurs.

Jugez-en par les titres des articles contenus dans le n<sup>o</sup> d'octobre:

L'Explosif le plus formidable: Méfaits et Services de la Dynamite. — Ce que nous ont dit M. les Directeurs de théâtre, par A. Rio. — La croisade des Suffragettes. — Gaieté de carabins. — Les Treize mille convives de Louis-Sam. — La Fortune de Balsandras, roman, par Maurice Mastrandrea. Les Tréadors de la France africaine. — Le Supplice d'une femme pendant la retraite

de Russie. — La Course pour la vie, nouvelle. — Un Crime vient d'être commis...

Abonnements. Unan: Paris 6fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N<sup>o</sup> 50 centimes.

#### Innovation

de l'Imprimerie Phototypique

### E. BERNARD

14-15, Rue de la Station, COURBEVOIE

Avez-vous une photographie?

la vôtre ou celle de vos parents, de vos enfants, de vos amis, de votre château, villa, maison, de votre cheval, chien, chat, etc., etc.

Pour avoir sa reproduction sur cent cartes postales

il suffit de l'envoyer franco à M. E. Bernard, Imprimeur-Éditeur, avec la somme de 5 francs.

On peut aussi faire ces cartes d'après un dessin, une aquarelle ou un objet dont on désire la reproduction.

Elles peuvent être faites en carte pleine, en demi-carte, médaillon, etc.

Les ordres sont exécutés au fur et à mesure de leur réception dans un délai de 15 jours à un mois.

Les documents doivent parvenir franco. Retour des documents à la charge du client.

Le port des cartes est fixé à 0 fr. 50 par 100.

Le prix d'une inscription ou d'une légende est de 1 franc pour cent cartes.

Adresser les commandes:

Librairie E. Bernard, 1, rue de Médecin et 8-9-11, Galeries de l'Orléon, Paris.

Incident qui s'est produit à Sarlat et qui offre un intérêt spécial aux habitants de Cahors

L'exposé suivant fait par un habitant de Sarlat offre un surcroît d'intérêt aux habitants de Cahors.

M. Rodert, rue de la République à Sarlat, nous dit:

« C'est seulement depuis que je prends les Pilules Foster pour les Reins que j'ai enfin réussi à trouver du soulagement. C'est qu'il y avait six ans que je souffrais de douleurs lancinantes dans le bas des reins. Que je fusse debout, assis ou couché, je souffrais toujours. La marche m'était devenue impossible et lorsque j'étais obligé de rester toute une journée assis au travail, je ressentais une grande lassitude dans les jambes et il me passait parfois des éblouissements. Mon appétit était très irrégulier, je dormais mal la nuit, mes urines étaient brûlantes et déposaient abondamment. Tous les remèdes employés étaient restés sans résultat même les pointes de feu appliquées au niveau des reins et j'étais désespéré quand, apprenant les guérisons obtenues par les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la pharmacie Orliac à Cahors, je me décidai à les essayer à mon tour. Bien m'en prit car au bout de quelques jours l'amélioration fut au-delà de tout espoir, et au bout de deux semaines j'étais enfin affranchi de mes douleurs atroces. Aujourd'hui j'ai retrouvé l'appétit, je repose bien la nuit, mes urines sont redevenues faciles et naturelles. C'est donc bien chaudement que je veux recommander un remède aussi efficace à tous ceux qui souffrent des reins comme je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Le témoignage ci-dessus si simple et si sincère prouve l'efficacité des Pilules Foster pour les Reins; elles sont un remède infailliable pour toutes les maladies des reins et de la vessie ainsi que pour leurs premiers symptômes tels que les douleurs, la raideur, et la faiblesse du dos, la rétention et l'incontinence d'urine, les graviers urinaires, le mal de dos causé par un refroidissement, la congestion des reins et de la vessie, l'inflammation, etc. et toutes les maladies qui en résultent comme l'hydropisie, l'albuminurie, les impuretés du sang, etc. Evitez donc la maladie en traitant les symptômes qui se manifestent.

Assurez-vous qu'on vous donne les Pilules Foster pour les Reins de la même espèce que celles qu'a eues M. Rodert. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. 10 la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à: Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 11.

à ces statues, à cette différence près qu'elles supportent un édifice et qu'il avait assez à faire de se soutenir lui-même. Vous rencontrerez beaucoup de ces Atlas sans monde. Le buste de cet homme était un bloc; vous eussiez dit d'un taureau relevé sur ses deux jambes de derrière. Les bras vigoureux se terminaient par des mains épaisses et dures, larges et fortes, qui pouvaient et savaient manier le fouet, les guides, la fourche, et auxquelles aucun postillon ne se jouait. L'énorme ventre de ce géant était supporté par des cuisses grosses comme le corps d'un adulte et par des pieds d'éléphant. La colère devait être rare chez cet homme, mais terrible, apoplectique, alors qu'elle éclatait. Quoique violent et incapable de réflexion, cet homme n'avait rien fait qui justifiait les sinistres promesses de sa physionomie. A qui tremblait devant ce géant, ses postillons disaient: « Oh! il n'est pas méchant! »

Le maître de Nemours, pour nous servir de l'abréviation usitée en beaucoup de pays, portait une veste de chasse en velours vert bouteille, un pantalon de couil vert à raies vertes, un ample gilet jaune en poil de chèvres, dans la poche duquel on apercevait une tabatière monstrueuse dessinée par un cercle noir. A nez camard grosse tabatière est une loi presque sans exception.

# RÉCLAMEZ

"le Pêcheur avec la morue"

marque de fabrique de la Scott, la seule Emulsion capable de guérir

ASTHME, BRONCHITE, FLUXION DE POITRINE, RHUME TENACE, ESSOUFFLEMENT, AFFECTIONS DES POUMONS, MAUX DE GORGE, AMYGDALITE.

Epargnez-vous des souffrances, sauvegardez votre existence, en prenant de

## l'Emulsion Scott

à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, si hautement recommandée par les Docteurs qui connaissent tous la perfection de sa formule.

Prix unique en toutes pharmacies: 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi.

Les vertus curatives de la Scott résultent de la grandissime pureté des ingrédients employés et des soins minutieux apportés à sa fabrication. Ce serait donc une fausse économie d'acheter des émulsions à bas prix, mal préparées, qui ne vous guériraient pas. — Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie)

Edigez toujours l'Emulsion Scott avec cette marque "le Pêcheur", inscrite au procès-verbal n<sup>o</sup> 356, rue St-Honoré, PARIS.

### THE LAND BANK OF EGYPT

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société anonyme égyptienne constituée le 20 Janvier 1905. Capital 5.000.000 entièrement versé. — Réserves 5.000.000

EMISSIION

90.000 Obligations Hypothécaires 4% de Fr. 500 au porteur

Intérêt annuel: 20 francs (NETS D'IMPOTS FRANÇAIS ET ÉGYPTIENS PRESENTS ET FUTURS)

Payables les 1<sup>er</sup> Janvier et 1<sup>er</sup> Juillet de chaque année

REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN 75 ANS PAR TIRAGE ANNUEL

Les coupons échus et les titres suris au tirage seront payables à Paris en monnaie française et en Egypte, à Londres, Bruxelles, Haïe, Genève et Amsterdam, au cours de change à vue sur Paris.

Prix d'Emission: Fr. 475

JOISSANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1906

Payables (En souscrivant) Fr. 400

comme suit: (A la répartition du 16 au 20 octobre) Fr. 375

La souscription sera ouverte le 8 Octobre 1906

à PARIS: à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 4, rue Aubert

à MARSEILLE: à la SOCIÉTÉ MARSEILLAISE de Crédit Industriel et Commercial de Dépôts, 75, rue Paradis

à HAÏE: à la Société Anonyme DE SVEYER & C<sup>ie</sup>

à GENÈVE: à CHATEL & LOUP, FURGET & C<sup>ie</sup>, r. du Stand

à AMSTERDAM: chez M. HOPE & C<sup>ie</sup>

à LONDRES: à la ANGLO-FOREIGN BANKING C<sup>ie</sup> L<sup>td</sup>, 2, Bishopsgate Street, E. C.

en ÉGYPTE: à la CAHIRE... et le NATIONAL BANK OF EGYPT, et à toutes les agences de ces banques.

### Bulletin Financier

Paris, 1<sup>er</sup> octobre, 1906.

La liquidation de fin de mois s'est opérée avec assez de facilité, l'argent pour reports a été moins cher qu'on ne s'y attendait généralement. Le marché bien impressionné a été ferme; on a même enregistré des plus values appréciables dans certains compartiments. Les fonds russes notamment ont progressé: le 5 0/0 1906 à 83,35; le 3 0/0 1891 à 61; le 1896 à 58,10 et le Consolidé à 72,70.

La rente française, après un début plutôt faible revient en clôture à 96,42.

Les établissements de crédit s'inscrivent: la Banque de Paris à 1563; le Crédit Foncier à 692; le Crédit Lyonnais à 1174 et la Société Générale à 656.

La Banque de Bordeaux est recherchée à 555 fr.

L'action Rente Foncière se traite à 432 fr.

Les chemins français se raffermissent: le Lyon à 1330; le Nord à 1717 et l'Orléans à 1375.

Les rentes étrangères sont calmes sauf le Turc qui réagit à 94,35 sur le bruit répandu en Bourse d'une aggravation de la maladie du Sultan.

Sur le marché en banque, la Cevennibreg est très ferme à 177 fr. Le Conseil d'Administration de cette Société a décidé de publier tous les semestres l'état d'extraction et d'avancement des travaux de la mine. Le premier de ces rap-

ports, qu'on dit très satisfaisant, est en voie de publication au moment où nous écrivons.

La British Molybdenite Co s'avance à 65,25. Cette Société possède le seul gisement industriel de molybdène que l'on connaisse en Europe. La richesse de ce gisement est considérable et les facilités d'exploitation sont telles que la tonne de molybdène ne reviendrait qu'à 500 fr.

Les mines d'or Sud-africaines sans grands changements, se négocient: la Robinson à 188; la Goldfields à 94,71 et la Simmer and Jack à 32 25

## A VENDRE

A prix réduit

UNE OBLIGATION

DE LA

Société des Gaz Liquéfiés DE LUZEC

## MOTEUR A PETROLE

ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

## A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

## LIQUEUR

FABRIQUÉE A

PAR LES TARRAGONE

PÈRES CHARTREUX

ARTHÉRIQUES, GOUTTEUX, RHUMATISANTS BOIRE AUX REPAS

VICHY-CELESTINS

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

## URSULE MIROUËT

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE

LES HÉRITIERS ALARMÉS

En entrant à Nemours, du côté de Paris, on passe sur le canal du Loing, dont les berges forment à la fois de champêtres remparts et de pittoresques promenades à cette jolie petite ville. Depuis 1830, on a malheureusement bâti plusieurs maisons en deça du pont. Si cette espèce de faubourg s'augmentait, la physiologie de la ville y perdrait sa gracieuse originalité. Mais, en 1829, les côtés de la route étant libres, le maître de poste, grand et gros homme d'environ soixante ans, assis au point culminant de ce pont, pouvait, par une belle matinée, parfaitement embrasser ce qu'en terme de son art on nomme un ruban de queue. Le mois de septembre déployait ses trésors; l'atmosphère flamboyait au-dessus des herbes et des cailloux; aucun nuage n'altérait le bleu de l'éther, dont la pureté partout vivante, et même à l'horizon, indiquait l'excessive rarefaction de l'air. Aussi Minoret-Le-

vrait, ainsi se nomme le maître de poste, était-il obligé de se faire un garde-vent avec une de ses mains pour ne pas être ébloui. En homme impatient d'attendre, il regardait tantôt les charmantes prairies qui s'étalaient à droite de la route et où ses regains poussaient, tantôt la colline chargée de bois qui, sur la gauche, s'étend de Nemours à Bouron. Il entendait dans la vallée du Loing, où retentissaient les bruits du chemin repoussés par la colline, le galop de ses propres chevaux et les claquements de fouet de ses postillons. Ne faut-il pas être bien maître de poste pour s'impatienter devant une prairie où se trouvaient des bestiaux comme en fait Paul Potter, sous un ciel de Raphaël, sur un canal ombragé d'arbres dans la manière d'Hobbema? Qui connaît Nemours sait que la nature y est aussi belle que l'art, dont la mission est de spiritualiser; là, le paysage a des idées et fait penser. Mais, à l'aspect de Minoret-Levrault, un artiste aurait quitté le site pour croquer ce bourgeois, tant il était original à force d'être commun. Réunissez toutes les conditions de la brute, vous obtenez Caliban, qui certes est une grande chose. Là où la forme domine, le sentiment disparaît. Le maître de poste, preuve vivante de cet axiome, présentait une de ces physiologies où le penseur aperçoit difficilement trace d'âme sous la violente car-

nation que produit un brutal développement de la chair. Sa casquette en drap bleu, à petite visière et à côtes de melon, moulait une tête dont les fortes dimensions prouvaient que la science de Gall n'apas encore abordé le chapitre des exceptions. Les cheveux gris et comme lustrés qui débordaient la casquette vous eussent démontré que la chevelure blanchit par d'autres causes que les fatigues d'esprit ou les chagrins. De chaque côté de la tête, on voyait de larges oreilles presque cicatrisées sur les bords par les érosions d'un sang trop abondant, qui semblait près de jaillir au moindre effort. Le teint offrait des tons violacés sous une couche brune, due à l'habitude d'affronter le soleil. Les yeux gris, agiles, enfoncés, cachés sous deux buissons noirs, ressemblaient aux yeux des Kalmouks venus en 1815; s'ils brillaient par moments, ce ne pouvait être que sous l'effort d'une pensée cupide. Le nez, déprimé depuis sa racine, se relevait brusquement en pied de marmite. Des lèvres épaisses, en harmonie avec un double menton presque repoussant, dont la barbe, faite à peine d'ux foix par semaine, maintenait un méchant soulard à l'état de cordes usées; un cou plissé par la graisse, quoique très court; de fortes joues complétaient les caractères de la puissance stupide que les sculpteurs imprimèrent à leurs caricatures. Minoret-Levrault ressemblait

Fils de la Révolution et spectateur de l'Empire, Minoret-Levrault ne s'était jamais mêlé de politique; quant à ses opinions religieuses, il n'avait mis le pied à l'église que pour se marier; quant à ses principes dans la vie privée, ils existaient dans le Code civil: tout ce que la loi ne défendait pas ou ne pouvait atteindre, il le croyait faisable. Il n'avait jamais lu que le journal du département de Seine-et-Oise, ou quelques instructions relatives à sa profession. Il passait pour un cultivateur habile mais sa science était purement pratique. Ainsi, chez Minoret-Levrault, le moral ne démentait pas le physique. Aussi parlait-il rarement et, avant de prendre la parole, prenait-il une prise de tabac pour se donner le temps de chercher non pas des idées, mais des mots. Bavard, il vous eût paru manqué. En pensant que cette espèce d'éléphant sans trompe et sans intelligence se nomme Minoret-Levrault, ne doit-on pas reconnaître avec Sterne l'occulte puissance des noms, qui tantôt raillent et tantôt président les caractères? Malgré ces incapacités visibles, en trente-six ans il avait, la Révolution aidant, gagné trente mille livres de rente, en prairie, terre labourable et bois. Si Minoret, intéressé dans les messageries de Nemours et dans celles du Gatinais à Paris, travaillait encore, il s'agissait en cecl moins par habitude

que pour un fils unique auquel il voulait préparer un bel avenir. Ce fils, devenu, selon l'expression des paysans, un monsieur, venait de terminer son droit et devait prêter serment à la rentrée comme avocat stagiaire. M. et madame Minoret-Levrault — car, à travers ce colosse, tout le monde aperçoit une femme sans laquelle une si belle fortune serait impossible — laissa



**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS**

La liquidation de la faillite LEFRANC Albert, brasseur, demeurant à Cahors étant terminée, les créanciers composant l'union dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont convoqués, de la part de M. le Juge-Commissaire, à se présenter devant lui, en personne ou par fondé de pouvoirs le lundi huit octobre 1906, à 3 heures du soir, en la salle d'audience du Tribunal de Commerce de Cahors, pour recevoir le compte que le syndic doit leur rendre, conformément à l'article 567 du code de commerce. 2° Donner leur avis sur l'excusabilité du failli. 3° Délibérer sur une demande de secours formulée par le failli. 4° Recevoir le dividende leur revenant.

Les créanciers du sieur BOUCHUT Antoine, marchand de confiserie demeurant à Cahors, en état de liquidation judiciaire sont invités à produire dans le délai de quinze jours leurs pièces et bordereaux soit au greffe du Tribunal, soit entre les mains du liquidateur.

Ils sont invités également à se rendre le douze octobre 1906, jour de vendredi à deux heures du soir, au Palais de Justice de Cahors, salle d'audience du Tribunal de Commerce, pour faire vérifier leurs créances et au besoin en affirmer la sincérité.

Le Greffier en chef, Barthélemy LACOSTE

**Chemin de fer d'Orléans**

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursions comportant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montrejeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau (1), Puyô-Bayonne-Dax, ou Puyô-Dax, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

**3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne-Puyô-Pau (1), ou Puyô-Pau (1), Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse (2), Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours (non compris le jour du départ). Prix des Billets : 1<sup>re</sup> classe, 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe, 122 fr. 50 c.

(1) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Pau à Laruns-Eaux-Bonnes et retour moyennant un supplément de 5 fr. 50 en 1<sup>re</sup> classe et de 4 fr. en 2<sup>e</sup> classe. (2) Les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Toulouse-Matabian à Carcassonne et retour, moyennant un supplément de 12 fr. 50 en 1<sup>re</sup> classe et de 9 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

Les billets de parcours additionnels ci-dessus peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet-circulaire, soit à Pau ou à Toulouse-Matabian, au moment du passage dans ces gares.

Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet-circulaire auquel ils viennent se souder.

**Excursions**

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2<sup>e</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

**EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN**

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Figeac, Neussargues, Garabit, Toulouse, ou Capdenac, Rodez, Méridé ou Banassac-la-Croisille (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millau, Beziers, Carcassonne, Toulouse.

Laval-de-Cère, Vic-sur-Cère, Neussargues, ou Capdenac, Rodez, Méridé ou Banassac-la-Croisille, Aguessac ou Millau, Bédarieux, ou St-Pons, Carcassonne, Toulouse, Montauban, Castres (Tarn), St-Sulpice (Tarn), ban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean.

1<sup>re</sup> classe : 90 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 65 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente. Il n'est rien remboursé pour les parcours arriérés.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

**VOULEZ-VOUS SAUVER VOS VOLAILLES ? EMPLOYEZ**

**L'ÉLIXIR AVIOPHILE**

Prix du flacon : 1 fr. 50. Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

**CENTRAL-GARAGE**

69, BOULEVARD GAMBETTA

**R. WILCKEN**

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dém. 5 pl. dais, glaces, Rem. à neuf. Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP, 2 cyl. Magnéto, Tonn. 4 pl. dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto, Tonn. 4 pl. dais et glaces. Voiture UNIC (G. Richard et Co), 4 cyl. Magnéto, Entrée latérale. Voiture FARRAR-LEVIASSOR, 15 HP, carb. Krebs, Entrée lat., pare-brise, cap. amér. Voitures légères neuves, SIZARE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai. Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant d'électricité de toute capacité. Stock du pneu L'ÉLECTRIC avec leurs gommages comprimés, réalisant une économie de 50 %.

**RELIGIEUSE**, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Ecr. Maison Burot, à Nantes.

**Grande Pharmacie**

DE LA **CROIX-ROUGE** BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix

Fournisseurs : POULENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR : **Paul GARNAL**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe. Diplômé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

**Secrétaire de Rédaction**

très au courant des divers services du reportage et de la téléphonie, actuellement attaché à un grand quotidien républicain de province, désire, pour raisons de convenances personnelles, changer de résidence et trouver situation identique dans une ville importante. Huit ans de Presse, excellentes références.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales R. F.

**L. MAURY**

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

**A. WILCKEN**

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Manuscrits et épreuves à COURRIER

FONDÉ EN 1879

**L'ARGUS de la PRESSE**

le plus ancien bureau de coupures de journaux 14, Rue Drouot, 14 PARIS

il se dépeuple par jour, 10.000 journaux en revue du monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'OFFICIEL

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs et

Adresse télégraphique : ACHAMBRE-PARIS Adresse téléphonique : 102-62

Paris au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 45 c. le numéro.

**BELLE JARDINIÈRE**

PARIS 2, Rue du Pont-Neuf, 2 PARIS

La PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS DU MONDE ENTIER

**VÊTEMENTS** pour HOMMES, DAMES et ENFANTS

TOUT ce qui concerne la TOILETTE de l'Homme et de l'Enfant

Envoyez France des CATALOGUES ILLUSTRÉS et ÉCHANTILLONS en double

Expéditions France de port à partir de 25 Francs.

SEULES SUCCURSALES : LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, ANGERS, SAINTES, LILLE.

**Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »**

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M. déclarant s'engager à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

Signature et adresse de l'abonné

**(SERVICE D'ÉTÉ 1906)**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos					
DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS
PARIS (Orsay) dép.	10 17	7 58	8 47	10 56	1 49	2 43	3 18	5 45	8 55	11 37	9 35	6 19	7 28
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56	11 9	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28	10 53	6 23	7 50
LIMOGES (arrivé)	5 44	4 26	12 54	2 51	8 58	4 1	5 20	8 36	10 6	11 33	8 1	6 30	8 9
LIMOGES (départ)	3 19	4 35	1	2 59	9 29	6 9	9 17	—	—	12 13	8 43	6 36	8 21
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	6 19	9 26	—	—	12 22	8 52	6 49	8 46
BRIVE (départ)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	6 33	9 38	—	—	12 34	9 4	6 52	8 47
Gignac-Cressensac	7 21	7 38	—	—	1 47	7 19	6 11	10 43	1 24	12 42	9 12	7 1	9 11
SOULLAC (arr.)	7 40	7 40	5 25	2 6	8 13	7 33	6 25	10 47	1 28	—	9 41	7 8	9 25
SOULLAC (départ)	7 45	7 45	5 28	2 10	8 18	7 47	6 41	—	—	—	9 44	7 16	9 37
CAZOULES (arr.)	7 53	—	—	2 18	8 37	7 56	6 50	—	—	—	9 54	7 25	10 2
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	2 34	8 53	8 6	6 59	—	—	—	10 7	7 16	9 37
Nozac	8 19	—	—	2 44	9 5	8 21	7 16	11 27	—	—	10 16	7 25	10 2
GOURDON	8 31	8 8	5 53	2 56	9 17	8 30	7 25	—	—	—	10 25	7 31	10 2
Saint-Clair	8 40	—	—	3 5	9 27	8 39	7 35	—	—	—	10 38	7 31	10 2
Déagagnac	8 51	—	—	3 16	9 39	8 53	7 50	—	—	—	10 46	7 31	10 2
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	3 27	9 51	9 39	7 58	—	—	—	10 55	7 31	10 2
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	3 38	10 2	9 51	8 10	—	—	—	11 8	7 31	10 2
Espère	9 22	—	—	3 47	10 12	10 23	8 40	—	—	—	11 15	7 31	10 2
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	6 29	3 57	10 23	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
CAHORS (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
Sept-Ponts	9 51	—	—	4 18	7 15	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
Cienrac	10 5	—	—	4 34	7 50	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
Laubenque	10 12	—	—	4 42	8 8	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
Causado	10 45	—	—	4 17	8 45	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2
MONTAUBAN arr.	12 13	10 49	6 5	8 38	7 51	10 34	8 40	—	—	—	11 18	7 31	10 2

**Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac**

PARIS (Orsay) dép.	8 47	10 50	10 17
St-Denis-près-Martel	5 40	10 12	10 52
Vayrac	5 54	10 20	11 7
Bétailles (arrêt)	5 58	10 25	11 11
Puybrun	6 6	11 3	11 57
Bretenoux-Biars	6 18	11 13	12 3
Port-de-Gagnac	6 25	11 20	12 10
Laval-de-Cère	6 35	11 30	12 20
Lamativie	6 55	11 50	12 40
Siran (arrêt)	7 11	12 14	13 58
La Roquebrun	7 26	12 29	14 13
AURILLAC (arrivé)	8 5	12 41	14 52

**Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris**

AURILLAC (départ)	4 32	9 27	3 9
La Roquebrun	5 14	10 7	3 52
Siran (arrêt)	5 27	10 20	4 5
Lamativie	5 44	10 37	4 22
Laval-de-Cère	6 2	11 55	4 40
Port-de-Gagnac	6 10	12 3	4 48
Bretenoux-Biars	6 19	12 11	4 58
Puybrun	6 28	12 20	5 7
Bétailles (arrêt)	6 34	12 30	5 13
Vayrac	6 39	12 36	5 20
St-Denis-près-Martel	6 46	12 43	5 27
PARIS (Orsay) (arrivé)	—	10 10	4 24

**Le Buisson à St-Denis-près-Martel**

Le Buisson (départ)	6 35	11 1	3 30	7 30
Sarlat	6 57	7 33	12 1	4 40
Cazoules	7 38	—	12 41	5 24
Souillac	8 1	10 30	12 54	6 2
Le Pigeon	8 15	11 3	1 8	6 17
Baladour (arrêt)	8 19	—	1 12	6 21
Martel	8 26	11 33	1 20	6 29
St-Denis-p.-M. arr.	8 36	11 50	1 30	6 40

**St-Denis-près-Martel au Buisson**

St-Denis-p.-M. (départ)	6 54	—	12 15	7 45
Martel	7 8	—	12 29	7 59